

## Résumé d'évaluation

**Titre, auteur et date du rapport d'évaluation:**

Evaluation à mi-parcours: Projet d'aire protégée marine d'Hon Mun, province de Khanh Hoa, Vietnam, par Charles N. Ehler, Chu Hoi Nguyen et Le Hoa Nguyen, août 2003

**Nom du projet, du programme ou de l'unité organisationnelle**

Projet d'aire protégée marine d'Hon Mun

**Objectifs du projet, du programme ou mandat de l'unité organisationnelle:**

Le projet a pour but de préserver un exemple représentatif d'une biodiversité marine menacée d'importance internationale. Son objectif spécifique consiste à permettre aux communautés insulaires locales d'améliorer leurs moyens d'existence et, en partenariat avec d'autres parties prenantes, de protéger et de gérer efficacement la biodiversité marine d'Hon Mun comme un modèle de gestion participative d'une aire protégée marine (APM) au Vietnam.

**Domaine de spécialisation de l'UICN:** biodiversité marine, aires protégées

**Territoire géographique:** province de Khanh Hoa, Vietnam

**Durée du projet ou du programme, ancienneté de l'unité organisationnelle:**

Phase I (juin 2001 - décembre 2002); phase II (janvier 2003 - juin 2005)

**Budget total du projet, du programme ou de l'unité organisationnelle:** 2,2 millions d'USD

**Donateur(s):** Banque Mondiale / Fonds pour l'environnement mondial (FEM); Danida; UICN; Gouvernement du Vietnam

**Objectifs de l'évaluation:**

Evaluation de la phase de mise en place du projet.

**Type d'évaluation:** évaluation de projet à mi-parcours

**Période couverte par l'évaluation:** juin 2001 – décembre 2002

**Commanditée par:** Danida et Banque Mondiale / FEM

**Destinée à:** donateurs, équipe de projet, UICN

**Equipe d'évaluation :** externe

**Méthodologie:**

L'équipe évaluatrice a examiné les documents principaux, dont deux évaluations précédentes conduites par la Banque Mondiale et DANIDA ; effectué deux missions de terrain à Nha Trang et aux villages insulaires de la baie de Nha Trang, et s'est entretenue de façon officielle et officieuse avec près de 30 représentants des parties prenantes, sur le plan national, provincial et local.

**Questions de l'évaluation:**

L'évaluation était axée sur des aspects de la mise en œuvre du projet liés à la gestion de l'APM et à la participation des communautés.

**Conclusions:**

Le rapport d'évaluation contient une longue liste de conclusions sur l'avancement du projet. Les conclusions générales sont les suivantes:

- Le projet est bien acheminé pour ce qui est de la réalisation de ses objectifs (voir plus haut).
- Il a été bien planifié et géré, avec des documents précisant les objectifs, les mesures de performance, les indicateurs et les produits.
- Pratiquement tous les critères de référence attendus pour la phase I ont été atteints.
- Le projet a réussi à impliquer les communautés locales dans la planification et la création de capacités.
- Des difficultés subsistent, mais des activités alternatives de création de revenus ont été encouragées, notamment pour les pêcheurs locaux.

**Recommandations:**

L'équipe évaluatrice recommande un certain nombre de mesures, notamment:

- revitalisation du comité national de pilotage;
- finalisation du projet de plan de gestion ;
- une meilleure surveillance et des mesures destinées à assurer le respect des dispositions ;
- qualité de la transition entre la gestion du projet et l'entrée en fonctions de l'autorité de gestion de l'AMP ;
- promotion d'activités alternatives de création de revenus et d'accès des collectivités au crédit ;
- accroissement de la participation locale à la gestion de l'APM.

**Enseignements:** pas d'indications

**Langue du rapport original:** anglais

**Disponible chez:** Initiative mondiale de suivi et d'évaluation de l'UICN, Gland, Suisse; UICN/ Bureau régional de l'UICN pour l'Asie (ARO)